

Rapport annuel

2021

Passionnés  
POUR VOUS



**Covris**  
Coopérative



# SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| Mission de la coopérative .....                    | 1  |
| Message du président .....                         | 2  |
| Le conseil d'administration .....                  | 5  |
| Message de la direction .....                      | 7  |
| Le comité de gestion .....                         | 13 |
| Rapport de l'auditeur indépendant .....            | 14 |
| État des résultats .....                           | 17 |
| Bilan .....  | 19 |
| État des flux de trésorerie .....                  | 21 |
| Notes complémentaires .....                        | 23 |
| Bilan social .....                                 | 45 |
| Fonds Coopératif d'aide à la relève agricole ..... | 47 |

# Covris COOPÉRATIVE

États financiers au 31 OCTOBRE 2021

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant



## MISSION

Covris Coopérative est une coopérative agricole dont les producteurs et les productrices agricoles en sont les propriétaires exclusifs. C'est une entreprise collective qui transmet des valeurs, des principes et des fondements coopératifs.

Elle offre à ses membres, des produits et services aux meilleures conditions afin de leur permettre de réussir sur les plans économique, social et environnemental. De plus, elle soutient la promotion de l'agriculture, de la relève agricole et agit comme partenaire dans la communauté.



## VALEURS

Les valeurs fondamentales des coopératives sont la prise en charge et la responsabilité personnelle et mutuelle, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité. D'après la vision des fondateurs, les membres de la coopérative se joignent à une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme.



# Message du PRÉSIDENT



Mesdames et Messieurs les sociétaires,  
Jeunes de la relève  
Distingués (es) invités (es),

C'est avec plaisir, en tant que président, que je vous présente le rapport annuel de Covris Coopérative au 31 octobre 2021. Bienvenue à tous à la 1<sup>ère</sup> assemblée générale annuelle de notre coopérative.

La valeur des affaires transigées avec les membres et les clients de la coopérative à la fin de l'exercice financier terminé au 31 octobre 2021 s'est élevé à 171 232 147\$. Pour ce qui est du résultat de l'exercice, il est de 1 757 813\$. Puisque Covris Coopérative existe depuis 1 an seulement, nous vous présenterons un comparable cumulé des exercices financiers de Parisville (13 mois) et de Covilac (11 mois).

Denis Richard  
président

## Activités sectorielles

Le secteur de l'alimentation animale a connu cette année, une bonne performance. Notre implication, avec une détention de 1 440 truies dans les Fermes Boréales, s'est poursuivie et apporte toujours les bénéfices escomptés par un porcelet de grande qualité. Notre partenariat avec RP2R (Regroupement Porcin des Deux Rives), nous permet de vous offrir l'expertise de ce regroupement. Cette année, malgré les contraintes d'abattages aux usines d'Olymel qui sont liées à la Covid et celles liées à une grève, RP2R s'est démarqué et a poursuivi sa progression avec une importante production de porcs.

Le secteur des productions végétales a connu somme toute une bonne saison puisque les bonnes conditions météo ont été présentes sur l'ensemble du territoire pendant l'été. De plus, l'automne hâtif et des bons prix à la commercialisation auront permis à l'ensemble de la production de bien conclure cette récolte.

Depuis le 6 décembre 2020, notre coopérative s'est jointe au regroupement provincial, portant le nom de Sollio & Grains Québec, pour la commercialisation des grains au Québec et dans l'est de l'Ontario. La mission ultime est d'offrir de meilleures conditions de mise en marché aux producteurs de grains du Québec, à trouver des débouchés aux récoltes

de ceux-ci et à répondre aux besoins des clients transformateurs. Malgré ce changement, votre coopérative a conservé le lien transactionnel avec vous, c'est donc, l'équipe de Grains Québec qui gère la transaction et la logistique, mais c'est votre coopérative qui vous fera le paiement.

Malgré tous les aléas de la pandémie, notre secteur détail a connu une autre belle année, particulièrement pour nos partenaires Covilem et Matériaux Fortierville chez qui on a observé une hausse des ventes. Cependant nous avons aussi dû jongler avec le problème de recrutement de la main-d'œuvre qui est malheureusement et particulièrement important dans ce secteur. Plus tôt au cours de l'année 2021, nous avons fait l'acquisition du dépanneur l'Escale qui est partie intégrante du décor de Baie-du-Febvre; c'est un bel ajout à notre secteur détail.

Dans le secteur de la machinerie, nous avons aussi noté une année exceptionnelle pour Groupe Symac s.e.c. En effet, malgré la pandémie nous avons observé une très bonne performance des ventes et des résultats nets. Groupe Symac est la copropriété d'Agiska Coopérative et de Covris Coopérative. Groupe Symac opère trois centres de machinerie situés à St-Hyacinthe, Parisville et St-Bruno au Lac Saint-Jean.

## Vie associative et technique dynamiques

Évidemment, le déroulement de nos activités associatives et techniques a été chamboulé par la pandémie. Cependant, nous avons pu offrir des webinaires et nous avons aussi adapté la formule du Forum coopératif féminin, un événement pour les coopératrices organisées en collaboration avec Agiska Coopérative et Uniag Coopérative. La situation s'est améliorée à l'automne puisque que nous avons pu faire deux journées parcelles sur notre territoire. Nos escouades ont aussi parcouru le territoire pour vous rencontrer lors de la semaine de la coopération. Nous avons su nous adapter à la situation, mais nous avons hâte de reprendre notre calendrier d'activités.

## Relève agricole

Pour Covris Coopérative, la relève agricole et son réseau sont au centre des priorités. Cette année, les activités étaient majoritairement en mode virtuel et nous espérons qu'elles reprendront bientôt le cours normal des choses. De plus, par l'organisation d'activités ou par les commandites, nous appuyons les groupes de la Fédération de la relève agricole du Québec.

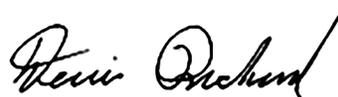
Les anciennes coopératives étaient très impliquées dans le Fond coopératif de la relève agricole et cela va de soi que nous allons poursuivre notre implication.

## Conclusion

La dernière année n'a pas été de tout repos avec la pandémie et la pénurie de personnel. Donc je tiens à dire un merci sincère à l'ensemble du personnel qui a travaillé très fort en amont de la fusion, mais aussi au quotidien, tout au long de cette première année de Covris Coopérative. Nous partageons déjà beaucoup de ressources, mais nous avons dû harmoniser nos méthodes de travail tout en continuant de vous offrir les mêmes services personnalisés.

Merci aux administrateurs pour leur temps, leurs idées et leur dévouement. La franchise et la confiance qu'ils manifestent dans l'exercice de leur fonction, permet à notre Coopérative de répondre aux besoins et aux attentes de nos membres.

Finalement, un grand merci à notre directeur général qui a relevé avec brios les défis de la première année de notre coopérative et de sa première année dans ses fonctions de directeur général.



Denis Richard  
Président



# Conseil d'ADMINISTRATION 2021

## Secteur Est



**Denis Richard**  
**Président**  
2023



**Jean-Denys Beudet**  
Administrateur  
2024



**Élyse Groleau**  
Administratrice  
2024



**Poste vacant**

## Secteur Centre



**Josef Mathis \***  
Administrateur  
2022



**Jean Landry**  
Administrateur  
2024



**Ghislain Deshaies \***  
Administrateur  
2022



**Jean Roy**  
Administrateur  
2023



**Markus Schaerli**

Administrateur  
2024

## Secteur Ouest



**Jeannine Chartrand**

**1<sup>ère</sup> Vice-présidente**  
2023



**Martin Paquette**

**2<sup>ième</sup> Vice-président**  
2023



**Muriel Dubois \***

Administratrice  
2022



**Jessy Pelletier**

Administrateur  
2024



**Réal Véronneau**

Administrateur  
2024

\* Administrateurs sortants, mais rééligibles



# Message de la DIRECTION



Chers sociétaires,  
Membres de la relève,  
Distingués (es) invités (es),  
Collaborateurs (trices)

C'est un grand plaisir pour moi, de pouvoir vous présenter le tout premier rapport de la direction de votre nouvelle coopérative.

Vous l'admettrez sûrement cette première année, en aura été une assez spéciale. De nombreux changements et événements auront bouleversé le travail quotidien de l'ensemble des employés ainsi que le vôtre qui aura parfois été impacté.

Pascal Larivière, CPA CMA  
Directeur général

Le 1<sup>er</sup> novembre 2020, débutait les activités de Covris Coopérative. Avec du recul, nous pouvons affirmer que la transition s'est bien déroulée. Aucun problème majeur n'a fait surface dans les premiers jours, que ce soit au niveau informatique ou organisationnel. Évidemment, nous avons dû apporter quelques correctifs au cours du mois, mais très peu. Bien qu'il demeurât quelques travaux à compléter, principalement au niveau des processus internes, aucun de ceux-ci n'impactait les opérations de la coopérative. Pour ceci, je tiens à remercier tous les employés impliqués dans la démarche de préparation à cette fusion, ils ont effectué un travail acharné et remarquable.

Les beaux jours furent toutefois de courte durée puisque le réseau de Sollio Groupe Coopératif a été la cible d'une cyberattaque dès le début novembre. En plus de la perte de quelques données sensibles, cette épreuve a compliqué la vie de tout le monde et a représenté un défi. Du travail manuel et de la double saisie pour nos équipes aux commandes et à la facturation. Un suivi beaucoup plus rigoureux des commandes, et ce sans compter des délais de facturation de quelques semaines. Cette mésaventure aura toutefois permis d'accélérer la transformation de nos systèmes vers un mode plus sécuritaire, comme avec la double authentification.

Au début décembre, votre coopérative, comme la majorité des autres coopératives du réseau ont transféré leurs activités de commercialisation des grains vers Sollio & Grains Québec. Cette transformation permettait à votre coopérative de se doter d'une masse critique plus avantageuse dans un marché où c'est l'une des conditions de succès et aussi à réduire la vulnérabilité reliée à la main-d'œuvre. Mais une telle transformation dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre apporte certains enjeux. Le départ de quelques ressources clés, la difficulté de répondre dans un délai raisonnable aux fortes demandes des producteurs, la difficulté de bien lire les enjeux de marché locaux et l'instauration de nouvelles pratiques comme le numéro d'ordre à l'entrée, auront été les principaux enjeux du démarrage. Toutefois, nous croyons toujours que ce partenariat apportera des bénéfices certains à moyen et à long terme.

Enfin, un été particulièrement chaud et une récolte hâtive avec de très bon prix auront permis de terminer l'année 2021 sur une bonne note.

## Résultats consolidés

Ainsi nous pouvons vous livrer les résultats du premier exercice financier de votre coopérative, en date du 31 octobre 2021. Ces résultats seront difficiles à comparer

à l'exercice financier précédent, puisqu'il nous faut additionner les résultats des deux coopératives qui avaient des périodes et des durées différentes (11 mois pour Covilac et 13 mois pour Parisville). Toutefois, bien qu'imparfaits, ils apportent une certaine base de comparaison. Bien sûr, le contexte pandémique s'est poursuivi en apportant son lot de contraintes et de charges opérationnelles.

Maintenant, abordons les résultats et la situation financière pour l'exercice clôturé au 31 octobre 2021.

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 octobre 2021 aura progresser de 12% pour s'élever à \$171 232 147 comparativement à l'exercice précédent de \$153 321 221, si l'on additionne le chiffre d'affaires de Covilac et de Parisville. Les bonnes performances des secteur détail et animal auront été les principaux contributeurs de la croissance. Le trop-perçu brut aura aussi connu une croissance pour terminer à \$15,6 millions (ou 9,1% des ventes) comparativement à \$13,4 millions (ou 8,8% des ventes) pour l'exercice 2020.

De leur côté, les frais d'exploitation auront aussi connu une augmentation pour s'établir à \$14,9 millions (ou 8,8% des ventes) en comparaison avec l'année précédente de \$13,3 millions (ou 8,7%). Certains de ces frais, comme la masse salariale, les coûts d'entretien et les frais de

transport, auront connus des hausses par rapport à 2020. Ceci principalement causé par la situation pandémique, la pénurie de main-d'œuvre et la présence des activités de Matériaux Fortierville sur une année complète. Toutefois, un bon contrôle des autres coûts aura contribué à maintenir un ratio équilibré par rapport aux ventes.

Le trop-perçu d'opération aura ainsi présenté un excédent de \$702 503, comparativement à un excédent de l'ordre de \$153 666 en 2020. Les autres résultats de \$984 916 sont supérieur à l'année précédente (\$848 740), et sont principalement attribuables à une ristourne de Sollio Groupe Coopératif plus avantageuse. Finalement, le trop-perçu de l'exercice est de \$1 757 813, dont \$1 541 913 est attribuable aux membres de la coopérative. Ceci représente une amélioration de \$505 157 par rapport à l'exercice précédent qui aura présenté un excédent de \$1 252 656.

## Bilan consolidé

L'actif total de la coopérative de \$78,4 millions a connu une hausse de 4,5 millions ou 6,1% par rapport à la somme des bilans de clôture des deux anciennes coopératives. Deux principaux facteurs expliquent cette croissance de l'actif. Tout d'abord, une plus-value des immobilisations corporelles qui appartenaient à la coopérative de

Parisville. Afin de respecter les principes comptables, certains actifs immobiliers ont dû être réévalués afin de refléter une valeur aux livres plus près de la valeur marchande. Le second facteur se retrouve au niveau des débiteurs, par la combinaison d'une réduction des comptes clients et l'ajout d'un paiement anticipé auprès de notre fédération.

Le passif total aura grandi de \$1,9 millions, pour s'établir à \$46,6 millions. Cette augmentation de 4% est principalement attribuable à une hausse des emprunts bancaire en fin d'exercice, combinée à une diminution de la dette à long terme.

## Résultats sectoriels

### Division animale

Cette division qui représente 51% des ventes consolidées de la coopérative, comporte les activités d'alimentation des productions avicole, porcine et ruminant, mais aussi les activités d'élevages porcins en partenariat avec RP2R et dans une moindre mesure les élevages avicoles.

Les productions avicoles (5%), ruminants (15%) et porcines (80%) combinées, ont vu leurs ventes progresser de façon importante en 2021. Cette progression est le résultat de la croissance des volumes mais aussi, et de façon appréciable, de l'inflation des prix des intrants.

La contribution de ce secteur s'est aussi apprécié en 2021 par rapport à 2020. Malgré une légère baisse de la marge brute en pourcentage, le contrôle des coûts d'exploitation aura permis à la division animale de dégager une bien meilleure contribution nette.

### Division végétale

Cette division qui représente 11% des ventes consolidées de la coopérative, se compose des ventes de semences, de fertilisants, de produits de protection des cultures, de l'agroenvironnement et de l'application à forfait. Les ventes de la division auront connu une légère progression de l'ordre de 2% en 2021 par rapport à 2020. La saison chaude et hâtive aura été marquante pour l'ensemble des acteurs. Les mouvements de ressources humaines, des délais plus importants pour combler des postes laissés vacants par des ressources expérimentées et quelques difficultés d'approvisionnement, auront apportés leurs lots d'enjeux tout au long de la saison. De plus, l'inflation de certains coûts d'exploitation auront été tous des facteurs affectant négativement la contribution nette de la division, qui aura connu un certain retard sur 2020.

### Division grains

Cette division qui représente 23% des ventes consolidées de la coopérative, et

se compose des activités de séchage et d'entreposage de nos deux centres de grains, ainsi que des activités de commercialisation, maintenant sous la gouverne du partenariat Sollio & Grains Québec.

Les ventes de cette division auront connu un recul par rapport à 2020. Quelques difficultés dans la mise en place du nouveau partenariat avec Sollio & Grains Québec, le départ de quelques ressources clefs, des bris d'équipement et une pénurie de main-d'œuvre dans le secteur opérationnel auront tous été des facteurs clef de cette année 2021. La marge bénéficiaire brute, étant étroitement liée aux volumes transigés aura connu aussi un recul. Toutefois, malgré les difficultés opérationnelles, un bon contrôle des coûts aura permis d'amoindrir les effets des volumes transigés sur la contribution nette du secteur.

### Division machinerie

Cette division en partenariat avec Agiska Coopérative, a connu une année remarquable en 2021. Les ventes records de la division auront permis de dégager une contribution nette tout aussi appréciable. Après quelques années de vache maigre et une restructuration des places d'affaire, cette division se positionne maintenant avantageusement dans son secteur et dans son marché. Comme nos autres secteurs d'activité, les contraintes

sanitaires et la pénurie de main-d'œuvre auront représenté des défis que l'équipe en place aura su relever.

### Division détail

Cette division représente 15% des ventes consolidées de la coopérative et se compose de la section quincaillerie et de la section dépanneur. Cette division représente sans doute l'une des divisions qui a été le plus touchée par la situation pandémique, et ce, autant de façon négative que de façon positive.

Du côté quincaillerie, notre partenariat dans Matériaux Fortierville (MF) aura apporté des ventes sur l'ensemble de l'année. De plus, MF, ainsi que notre autre partenariat, Covilem, auront profité grandement du déplacement des budgets loisirs des consommateurs vers la rénovation. Ces deux partenariats apportent maintenant les bénéfices escomptés lors de leur mise en place. Malgré des restrictions d'heure d'ouverture des commerces, les difficultés d'approvisionnement, la pénurie de personnel disponible, la hausse des salaires et des coûts d'opération, la section quincaillerie aura fait progresser ses ventes de 25% et sa contribution nette de la même façon.

Du côté dépanneur, cette section aura aussi vu ses ventes progresser de 15%, malgré la situation pandémique. L'ouverture d'un

nouveau point de service en cours d'année à Baie-du-Febvre aura donné un coup de pouce aux ventes. Toutefois, la situation pandémique aura grandement touché nos dépanneurs. Les périodes de restriction des heures d'ouverture imposées touchent grandement les commerces de type achat impulsif. Le couvre-feu a restreint les déplacements et donc la consommation. Une forte inflation des salaires pour maintenir ce type de ressources plus volatile en place affecte notre structure de coûts. Enfin, ces commerces à fort achalandage exposent d'avantage notre personnel aux risques de la Covid et ont contribué à des épisodes de pénurie de main d'œuvre et donc des réductions temporaires des heures d'ouverture. Malgré tout, nos dépanneurs auront généré proportionnellement, une contribution nette similaire à l'an dernier.

En conclusion, nous pouvons affirmer que 2021 aura été une année marquante pour tous. Je ne pourrais toutefois pas terminer sans penser à quelques remerciements. Vous, chers membres, je vous remercie, pour votre fidélité et votre compréhension vis-à-vis les quelques contraintes auxquelles vous avez dû faire face depuis maintenant deux ans, que ce soit au niveau du service, de la livraison ou de l'administration. J'aimerais aussi remercier les membres de notre conseil d'administration pour leur soutien et leur confiance, en cette période de turbulence. Merci aussi à notre équipe

de gestion, qui aura été au rendez-vous et aura su s'adapter continuellement face aux changements de directives sanitaires et aux autres enjeux du quotidien. Et enfin, tous les employés de Covris, pour leur dévouement, leur détermination et leur résilience pendant cette période de bouleversements et de mutation de leur coopérative. C'est tous ensemble que nous pourrons poursuivre le développement et la croissance de notre coopérative.

Merci de votre attention.



Pascal Larivière, CPA CMA  
Directeur général



# Comité de DIRECTION 2021



**Pascal Larivière, CPA CMA**  
Directeur général



**Caroline Monette, CPA CGA**  
Directrice finance  
Secrétaire-trésorière



**Caroline Côté, T.P.**  
Coordonnatrice  
Secteurs ruminant et avicole



**Marc-Antoine Fleurent**  
Directeur des production  
végétales



**Philippe Tremblay**  
Directeur principal  
Groupe Symac



**Sylvain Auger**  
Directeur secteur quincaillerie



**Alain Drolet**  
Responsable secteur dépanneur  
station-service



**Stéphane Boutin**  
Directeur des opérations du  
secteur des grains



**Émilie Claveau**  
Coordonnatrice aux  
communications



**Nathalie Veillet**  
Conseillère ressources humaines  
et santé sécurité au travail

# Rapport de L'AUDITEUR INDÉPENDANT



450, boulevard des Bois-Francis Nord  
Victoriaville (Québec) G6P 1H3  
Tél.: 819 758-1544 – Téléc.: 819 758-6467  
grouperdl.ca

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
**COVRIS COOPÉRATIVE**

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de COVRIS COOPÉRATIVE et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 octobre 2021, et les états consolidés des résultats, de la réserve et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 octobre 2021, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé en conformité avec les exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Le 1er novembre 2020, Covilac coopérative agricole et Coopérative agricole régionale Parisville ont fusionné. Selon les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, cette fusion doit être considéré comme un regroupement d'entreprises. Lors d'un regroupement d'entreprise, les résultats d'exploitation doivent être considérés qu'à compter de la date d'acquisition soit le 1er novembre 2020 et les chiffres comparatifs ne devraient comprendre que les éléments d'actifs, de passifs, de revenus et de dépenses de Covilac, coopérative agricole et de ses filiales. La coopérative a décidé de présenter pour les états financiers comparatifs les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la Coopérative agricole régionale Parisville et de ses filiales ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## **Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé en conformité avec les exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons à la direction notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Groupe RDL Victoriaville SENCRL<sup>1</sup>*

Victoriaville  
Le 17 février 2022

---

<sup>1</sup> Par Joël Minville, CPA auditeur, CA

**COVRIS COOPÉRATIVE**

Résultats consolidés

Pour l'exercice clos le 31 octobre

2021

2020

|   |                       |                |
|---|-----------------------|----------------|
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>                     | <b>171 232 147 \$</b> | 153 321 221 \$ |
| <b>COÛT DES PRODUITS VENDUS</b>               | <b>155 594 555</b>    | 139 826 971    |
| <b>TROP-PERÇU BRUT</b>                        | <b>15 637 592</b>     | 13 494 250     |
| <b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>                   |                       |                |
| Frais d'opérations                            | <b>9 007 239</b>      | 7 875 800      |
| Frais d'administration                        | <b>4 422 282</b>      | 4 405 851      |
| Frais financiers                              | <b>182 940</b>        | (53 063)       |
| Amortissement                                 | <b>1 322 628</b>      | 1 111 996      |
|   | <b>14 935 089</b>     | 13 340 584     |
| <b>TROP-PERÇU DES OPÉRATIONS</b>              | <b>702 503</b>        | 153 666        |
| <b>AUTRES PRODUITS</b>                        | <b>984 916</b>        | 848 740        |
| <b>TROP-PERÇU AVANT IMPÔTS DES FILIALES</b>   | <b>1 687 419</b>      | 1 002 406      |
| <b>IMPÔTS DES FILIALES</b>                    |                       |                |
| Exigibles                                     | <b>12 073</b>         | 52 179         |
| Futurs  | <b>(82 467)</b>       | (302 429)      |
|   | <b>(70 394)</b>       | (250 250)      |
| <b>TROP-PERÇU DE L'EXERCICE</b>               | <b>1 757 813 \$</b>   | 1 252 656 \$   |
| <b>ATTRIBUABLE :</b>                          |                       |                |
| Aux membres de la coopérative                 | <b>1 541 913 \$</b>   | 1 060 469 \$   |
| À la participation ne donnant pas le contrôle | <b>215 900</b>        | 192 187        |
|   | <b>1 757 813 \$</b>   | 1 252 656 \$   |

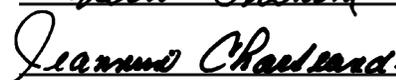
**COVRIS COOPÉRATIVE****Réserve consolidée****Pour l'exercice clos le 31 octobre****2021****2020****SOLDE AU DÉBUT**

|  |                      |               |
|--|----------------------|---------------|
| Déjà établi  | <b>18 480 467 \$</b> | 16 849 430 \$ |
| Modification de méthode comptable (note 3)                                   | -                    | (427 945)     |
|  | <b>18 480 467</b>    | 16 421 485    |
| Trop-perçu de l'exercice précédent attribuable aux membres de la coopérative | <b>1 060 469</b>     | 2 236 664     |
|  | <b>19 540 936</b>    | 18 658 149    |
| <b>Impôts</b>  |                      |               |
| Exigibles (recouvrés)  | <b>(144 754)</b>     | 23 522        |
| Futurs   | <b>215 855</b>       | (641 863)     |
|  | <b>71 101</b>        | (618 341)     |
| <b>Ristournes attribuées</b>   |                      |               |
| Comptant   | <b>106 047</b>       | 202 304       |
| Impôts déduits à la source   | <b>15 111</b>        | 23 285        |
| En capital social ordinaire  | <b>6 941</b>         | 8 341         |
| En capital social privilégié   | <b>360 695</b>       | 562 093       |
|  | <b>488 794</b>       | 796 023       |
| <b>SOLDE À LA FIN</b>  | <b>18 981 041 \$</b> | 18 480 467 \$ |

**COVRIS COOPÉRATIVE****Bilan consolidé****Au 31 octobre****2021****2020****ACTIF****ACTIF À COURT TERME**

|   |                      |                      |
|---|----------------------|----------------------|
| Débiteurs (note 7)                              | 14 340 358 \$        | 16 995 355 \$        |
| Prépaiement, portant intérêts au taux de 4,5 %  | 4 000 000            | -                    |
| Impôts  | 188 876              | 156 778              |
| Stocks (note 8)                                 | 19 801 296           | 19 546 360           |
| Frais payés d'avance                            | 315 949              | 229 782              |
| Impôts futurs                                   | 767 846              | 685 379              |
|   | <b>39 414 325</b>    | <b>37 613 654</b>    |
| <b>ANIMAUX DE PRODUCTION</b>                    | <b>679 390</b>       | <b>633 000</b>       |
| <b>PLACEMENTS (note 9)</b>                      | <b>17 017 818</b>    | <b>17 329 113</b>    |
| <b>INTÉRÊTS DANS DES PARTENARIATS (note 10)</b> | <b>5 282 881</b>     | <b>4 366 377</b>     |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 11)</b>    | <b>15 275 817</b>    | <b>13 036 555</b>    |
| <b>ÉCART D'ACQUISITION</b>                      | <b>82 823</b>        | <b>82 823</b>        |
| <b>AUTRES ACTIFS INCORPORELS (note 12)</b>      | <b>472 895</b>       | <b>450 000</b>       |
| <b>IMPÔTS FUTURS</b>                            | <b>184 771</b>       | <b>386 536</b>       |
|   | <b>78 410 720 \$</b> | <b>73 898 058 \$</b> |

Pour le conseil d'administration :

 Pierre Duchard, administrateur Jeanne Chausson, administrateur

**COVRIS COOPÉRATIVE****Bilan consolidé****Au 31 octobre****2021****2020****PASSIF****PASSIF À COURT TERME**

|  |                  |                  |
|--|------------------|------------------|
| Découvert bancaire   | 208 472 \$       | 801 940 \$       |
| Emprunts bancaires (note 13)   | 10 434 251       | 7 105 061        |
| Créditeurs (note 14)   | 22 460 899       | 23 500 186       |
| Dû sur inventaire de pièces  | -                | 17 778           |
| Dépôts de clients  | 512 326          | 173 825          |
| Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 15)   | 1 127 024        | 827 838          |
| Impôts futurs  | 191 444          | 109 831          |
| Passif à court terme avant dette à long terme remboursable sur demande et renouvelable au cours du prochain exercice | 34 934 416       | 32 536 459       |
| Dette à long terme remboursable sur demande (note 15)  | 6 036 574        | 4 228 623        |
| Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 15)  | 596 007          | 930 520          |
|  | 41 566 997       | 37 695 602       |
| <b>DETTE À LONG TERME (note 15)</b>  | <b>2 501 724</b> | <b>4 886 018</b> |
| <b>AIDE FINANCIÈRE REPORTÉE</b>  | <b>49 333</b>    | <b>65 333</b>    |
| <b>PRODUITS REPORTÉS</b>   | <b>19 103</b>    | <b>47 175</b>    |
| <b>IMPÔTS FUTURS</b>   | <b>2 543 050</b> | <b>2 015 573</b> |
|  | 46 680 207       | 44 709 701       |

**AVOIR****CAPITAL SOCIAL (note 16)**

|                           |                  |           |
|---------------------------|------------------|-----------|
| Capital social ordinaire  | 847 609          | 849 557   |
| Capital social privilégié | 7 993 084        | 8 063 304 |
|                           | 8 840 693        | 8 912 861 |
| <b>SURPLUS D'APPORT</b>   | <b>1 652 294</b> | -         |

**AVOIR DE LA COOPÉRATIVE**

|  |                |                |
|--|----------------|----------------|
| Réserve  | 18 981 041     | 18 480 467     |
| Trop-perçu de l'exercice attribuable aux membres de la coopérative | 1 541 913      | 1 060 469      |
|  | 20 522 954     | 19 540 936     |
|  | 31 015 941     | 28 453 797     |
| <b>PART DES ASSOCIÉS ET DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE</b>         | <b>714 572</b> | <b>734 560</b> |
|  | 31 730 513     | 29 188 357     |
|  | 78 410 720 \$  | 73 898 058 \$  |

**COVRIS COOPÉRATIVE****Flux de trésorerie consolidés****Pour l'exercice clos le 31 octobre****2021****2020****ACTIVITÉS D'EXPLOITATION**

|  |                     |              |
|--|---------------------|--------------|
| Trop-perçu de l'exercice   | <b>1 757 813 \$</b> | 1 252 656 \$ |
| Ajustements pour :   |                     |              |
| Amortissement des immobilisations corporelles  | <b>1 311 180</b>    | 1 111 996    |
| Amortissement de l'aide financière reportée  | <b>(16 000)</b>     | (14 667)     |
| Amortissement des produits reportés  | <b>(38 357)</b>     | (41 553)     |
| Gain sur la cession d'immobilisations corporelles  | <b>(75 236)</b>     | (25 062)     |
| Amortissement des actifs incorporels   | <b>11 448</b>       | -            |
| Impôts recouvrés (exigibles) de l'exercice précédent                                     | <b>144 754</b>      | (23 522)     |
| Impôts futurs  | <b>(82 467)</b>     | (302 429)    |
| Aide gouvernementale   | <b>(10 000)</b>     | (10 000)     |
| Quote-part du résultat net des partenariats  | <b>(238 527)</b>    | 182 925      |
| Ristournes reçues sous forme d'actions   | <b>(937 099)</b>    | (677 220)    |
|  | <b>1 827 509</b>    | 1 453 124    |
| Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation (note 17) | <b>1 573 517</b>    | 3 004 089    |
|  | <b>3 401 026</b>    | 4 457 213    |

**ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

|  |                    |             |
|--|--------------------|-------------|
| Variation nette du prépaiement   | <b>(4 000 000)</b> | -           |
| Augmentation (diminution) de la valeur des animaux de production attribuable à la quantité | <b>(46 390)</b>    | 54 440      |
| Acquisition de placements  | <b>(57 746)</b>    | (42 029)    |
| Encaissement de placements   | <b>1 306 140</b>   | 112 392     |
| Acquisition de placements dans des partenariats  | <b>(1 470 115)</b> | (158 559)   |
| Encaissement de placements dans des partenariats   | <b>792 138</b>     | 503 778     |
| Acquisition d'immobilisations corporelles  | <b>(1 347 414)</b> | (3 065 964) |
| Produit de la cession d'immobilisations corporelles  | <b>117 491</b>     | 67 179      |
| Acquisition d'actifs incorporels   | <b>(34 343)</b>    | -           |
|  | <b>(4 740 239)</b> | (2 528 763) |

**COVRIS COOPÉRATIVE****Flux de trésorerie consolidés****Pour l'exercice clos le 31 octobre****2021****2020****ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

|  |                     |              |
|--|---------------------|--------------|
| Variation nette des emprunts bancaires                     | <b>3 329 190 \$</b> | 179 944 \$   |
| Variation nette des avances d'un partenariat               | -                   | (2 748 468)  |
| Augmentation de la dette à long terme                      | <b>691 976</b>      | 5 114 643    |
| Remboursement de la dette à long terme                     | <b>(1 293 646)</b>  | (3 290 296)  |
| Apport des associés sans contrôle                          | -                   | 381 450      |
| Émission de capital-actions des actionnaires sans contrôle | -                   | 25           |
| Émission de capital social                                 | <b>64 625</b>       | 217 640      |
| Rachat de capital d'associés sans contrôle                 | <b>(191 616)</b>    | (2 000)      |
| Rachat de capital social                                   | <b>(502 418)</b>    | (247 532)    |
| Ristournes versées   | <b>(121 158)</b>    | (225 589)    |
| Prélèvements des associés sans contrôle                    | <b>(44 272)</b>     | -            |
|  | <b>1 932 681</b>    | (620 183)    |
| <b>DIMINUTION DU DÉCOUVERT BANCAIRE</b>                    | <b>593 468</b>      | 1 308 267    |
| <b>DÉCOUVERT BANCAIRE AU DÉBUT</b>                         | <b>(801 940)</b>    | (2 110 207)  |
| <b>DÉCOUVERT BANCAIRE À LA FIN</b>                         | <b>(208 472) \$</b> | (801 940) \$ |

## **1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La coopérative COVRIS COOPÉRATIVE a obtenu son certificat de fusion en date du 1er novembre 2020 en vertu de la Loi sur coopératives. Elle a poursuivi ses activités suite à cette fusion et se spécialise dans différents secteurs ayant pour but principalement de servir l'approvisionnement à la ferme.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

La coopérative applique les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé en conformité avec les exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

### **Règles de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la coopérative et de toutes ses filiales. Au moment de la consolidation, toutes les opérations intersociétés et les soldes réciproques ont été éliminés.

Les filiales de la coopérative sont les suivantes :

| <b>Nom</b>  | <b>Pourcentage de participation</b> |
|---|-------------------------------------|
| Rosaire Blain inc.  | 100 %                               |
| Hybriporc, société en commandite /<br>Hybriporc inc.          | 100 %                               |
| Réseauporc, société en commandite<br>/ 9203-6474 Québec inc.  | 100 %                               |
| Baieporc, société en commandite /<br>9203-5856 Québec inc.    | 100 %                               |
| Covimel, société en commandite /<br>Covimel commandité inc.   | 100 %                               |
| Coviporc, société en commandite /<br>Coviporc inc.            | 100 %                               |
| Parisorc, société en commandite /<br>9414-2130 Québec inc.    | 100 %                               |
| Matériaux Fortierville 2020 s.e.c. /<br>9358-1486 Québec inc. | 75 %                                |
| Covilem inc.  | 60 %                                |

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Règles particulières**

Les règles particulières suivantes découlent des exigences de la Loi sur les coopératives et de son Règlement d'application :

#### *Ristournes, impôts et trop-perçu*

Le trop-perçu présenté à l'état des résultats est établi avant les ristournes et les impôts. Le montant des ristournes sera établi par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. Les ristournes, les impôts et le trop-perçu seront inscrits à la réserve au cours du prochain exercice. Le trop-perçu de l'exercice précédent est présenté à la réserve de l'exercice courant et le trop-perçu de l'exercice est présenté distinctement au bilan sous la rubrique avoir de la coopérative.

#### *Dividendes sur capital privilégié - R.I.C.*

Les dividendes sur capital privilégié admissible au R.I.C. sont comptabilisés à l'état des résultats à titre de frais financiers.

### **Constataion des produits**

Les produits sont comptabilisés lorsque les biens sont expédiés conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

### **Impôts sur le trop-perçu**

La coopérative utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur le trop-perçu. Selon cette méthode, les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Tout changement survenu dans le montant net des actifs d'impôts futurs et des passifs d'impôts futurs est comptabilisé à la réserve. Les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au revenu imposable des exercices au cours desquels les actifs et passifs seront recouverts ou réglés. Les actifs d'impôts futurs sont comptabilisés lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'ils se réaliseront.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

La coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des débiteurs, du prépaiement, des placements et des avances.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Instruments financiers (suite)**

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent du découvert bancaire, des emprunts bancaires, des créditeurs, des dépôts de clients et de la dette à long terme.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la coopérative détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la coopérative détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transaction*

La coopérative comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### **Stocks**

Les stocks pour la revente sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks d'animaux sont évalués à la valeur de réalisation nette.

### **Animaux de production**

Les animaux de production sont évalués à la moindre valeur, représentée par le moindre du coût et de la valeur marchande.

### **Intérêts dans des partenariats**

La coopérative comptabilise les intérêts dans ses partenariats 9232-0290 Québec inc., RP2R commandité inc., RP2R, s.e.c., Fermes Boréales, s.e.c., Fermes Boréales 3, s.e.c., Gestion Fermes Boréales, s.e.c., RP2R Immo inc., Fermes Boréales 4, s.e.c., Partenariat agricole GQ s.e.c., GQ commandité inc. et Groupe Symac s.e.c. à la valeur de consolidation.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

|                       | <b>Méthodes</b>       | <b>Taux et période</b> |
|-----------------------|-----------------------|------------------------|
| Aire de stationnement | Dégressif             | 4 %                    |
| Bâtiments             | Dégressif             | 5 %                    |
| Matériel et outillage | Dégressif             | 10 %, 20 % et 30 %     |
| Matériel informatique | Linéaire et dégressif | 3 ans et 30 %          |
| Matériel roulant      | Dégressif             | 30 % et 35 %           |
| Mobilier de bureau    | Dégressif             | 20 %                   |

### **Écart d'acquisition**

L'écart d'acquisition représente les avantages économiques futurs résultant des actifs acquis lors d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et est soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart peut être inférieure à sa valeur comptable. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent est comptabilisée aux résultats.

### **Autres actifs incorporels**

Les autres actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis.

### **Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Les actifs incorporels non amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des actifs avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une dépréciation est constatée pour un montant égal à l'excédent.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Aide financière reportée**

L'aide financière reportée est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de dix ans.

**Produits reportés**

Les produits reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des ententes.

**3. MODIFICATION COMPTABLE**

La coopérative a choisi de comptabiliser à la valeur de consolidation le placement dans sa filiale Parisporc, s.e.c. alors qu'antérieurement, la coopérative utilisait la méthode de comptabilisation au coût. En conséquence, le solde de la réserve au 1er octobre 2020 a été diminué de 427 945 \$ et les états financiers de l'exercice 2020 ont été retraités. Cette modification a entraîné une diminution des postes suivants aux états financiers de 2020 :

|                          |              |
|--------------------------|--------------|
| Réserve - solde au début | (427 945) \$ |
| Trop-perçu de l'exercice | (321 843) \$ |

---

#### 4. FUSION

Le 1er novembre 2020, les coopératives Covilac, coopérative agricole et Coopérative agricole régionale Parisville ont fusionné et adopté la dénomination de Covris coopérative. Les actifs acquis et les passifs repris se répartissent comme suit :

##### Actifs acquis

|                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| Trésorerie                       | 807 762 \$ |
| Débiteurs                        | 1 653 351  |
| Impôts                           | 72 101     |
| Stocks                           | 1 900 371  |
| Frais payés d'avance             | 79 951     |
| Placements                       | 5 354 377  |
| Participations dans des filiales | 1 587 248  |
| Intérêts dans des partenariats   | 2 222 970  |
| Immobilisations corporelles      | 6 620 589  |
| Écart d'acquisition              | 82 823     |
|                                  | 20 381 543 |

##### Passifs repris

|                    |            |
|--------------------|------------|
| Emprunts bancaires | 2 271 810  |
| Créditeurs         | 2 908 560  |
| Produits reportés  | 47 175     |
| Dette à long terme | 4 570 584  |
| Impôts futurs      | 393 235    |
|                    | 10 191 364 |

|                           |                      |
|---------------------------|----------------------|
| <b>Actifs nets acquis</b> | <b>10 190 179 \$</b> |
|---------------------------|----------------------|

##### Répartition de l'actif net acquis

|                           |               |
|---------------------------|---------------|
| Capital social ordinaire  | 58 242 \$     |
| Capital social privilégié | 3 724 235     |
| Surplus d'apport          | 1 650 283     |
| Réserve                   | 4 757 419     |
|                           | 10 190 179 \$ |

Cette fusion a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de la coopérative fusionnée sont inclus dans les états financiers à compter de la date de fusion. Suite à cette fusion, la coopérative fusionnée a réévalué ses terrains et bâtiments pour un montant total de 1 650 283 \$, lequel a été porté au crédit du surplus d'apport.

**5. AFFECTATION DU TROP-PERÇU DE L'EXERCICE**

Le 17 février 2022, le conseil d'administration a accepté de recommander à l'assemblée générale annuelle qu'une somme de 600 000 \$ soit distribuée aux membres à titre de ristournes à même le trop-perçu de l'exercice. Si cette recommandation est adoptée lors de l'assemblée générale annuelle, le trop-perçu sera affecté de la façon suivante :

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| Trop-perçu de l'exercice | 1 541 913 \$      |
| Ristournes recommandées  | (600 000)         |
| Impôts futurs            | (577 579)         |
|                          | <b>364 334 \$</b> |

**6. INFORMATION SUR LES RÉSULTATS**

|  | <b>2021</b>         | <b>2020</b>  |
|--|---------------------|--------------|
| Amortissement des immobilisations corporelles          | <b>1 311 180 \$</b> | 1 111 996 \$ |
| Amortissement des actifs incorporels                   | <b>11 448 \$</b>    | -            |
| Amortissement de l'aide financière reportée            | <b>16 000 \$</b>    | 14 667 \$    |
| Amortissement des produits reportés                    | <b>38 357 \$</b>    | 41 553 \$    |
| Dividendes   | <b>520 523 \$</b>   | 154 540 \$   |
| Dividendes sur capital privilégié admissible au R.I.C. | <b>63 141 \$</b>    | 43 778 \$    |
| Gain sur cession d'immobilisations corporelles         | <b>75 236 \$</b>    | 25 062 \$    |
| Intérêts sur le passif à court terme                   | <b>156 408 \$</b>   | 271 962 \$   |
| Intérêts sur la dette à long terme                     | <b>195 641 \$</b>   | 315 449 \$   |
| Perte sur dérivés                                      | <b>1 246 649 \$</b> | -            |
| Quote-part dans les résultats des partenariats         | <b>238 527 \$</b>   | (182 925) \$ |
| Revenus d'intérêts                                     | <b>280 847 \$</b>   | 645 122 \$   |
| Ristournes   | <b>1 338 714 \$</b> | 973 276 \$   |
| Aide gouvernementale                                   | <b>10 000 \$</b>    | 10 000 \$    |

**7. DÉBITEURS**

|  | <b>2021</b>          | <b>2020</b>   |
|--|----------------------|---------------|
| Clients  | <b>12 003 276 \$</b> | 17 199 949 \$ |
| Provision pour créances douteuses                  | <b>(743 559)</b>     | (576 437)     |
|  | <b>11 259 717</b>    | 16 623 512    |
| Assurance agricole                                 | -                    | 205           |
| Taxe de vente et taxe sur les produits et services | <b>221 102</b>       | 197 054       |
| Autres   | <b>2 859 539</b>     | 174 584       |
|  | <b>14 340 358 \$</b> | 16 995 355 \$ |

**8. STOCKS**

|                        | <b>2021</b>          | <b>2020</b>   |
|------------------------|----------------------|---------------|
| Élevage porcin         | <b>8 478 729 \$</b>  | 7 915 336 \$  |
| Stocks pour la revente | <b>11 322 567</b>    | 11 631 024    |
|                        | <b>19 801 296 \$</b> | 19 546 360 \$ |

**9. PLACEMENTS**

|   | <b>2021</b>          | <b>2020</b>   |
|---|----------------------|---------------|
| <b>Placement de portefeuille :</b>  |                      |               |
| Trésorerie  | - \$                 | 299 554 \$    |
| <b>Sollio Groupe Coopératif :</b>   |                      |               |
| Actions ordinaires  | <b>15 765 739</b>    | 15 772 765    |
| Actions privilégiées  | <b>899 465</b>       | 899 465       |
|   | <b>16 665 204</b>    | 16 672 230    |
| <b>La Financière agricole Québec, contribution :</b>  |                      |               |
| Agri-Investissement   | -                    | 40 029        |
| <b>Énergies RC, s.e.c. :</b>  |                      |               |
| 247 462 parts ordinaires de catégorie « A », représentant<br>0,55 % des parts participantes émises                | <b>246 224</b>       | 246 224       |
| <b>9023-4998 Québec inc., société privée :</b>  |                      |               |
| 135,64 actions de catégorie « A », représentant 1,36 % des<br>actions participantes émises                        | <b>59 777</b>        | 59 777        |
| <b>2836072 Ontario inc., société privée :</b>   |                      |               |
| 35 314 actions de catégorie « A », représentant 2,73 % des<br>actions participantes émises et ayant droit de vote | <b>35 314</b>        | -             |
| Autres  | <b>11 299</b>        | 11 299        |
|   | <b>17 017 818 \$</b> | 17 329 113 \$ |

**10. INTÉRÊTS DANS DES PARTENARIATS**

|   | <b>2021</b>      | 2020      |
|---|------------------|-----------|
| <b>9232-0290 Québec inc. :</b>  |                  |           |
| 2 actions de catégories « A » et 1 action de catégorie « Ordinaire »  | <b>3 \$</b>      | 3 \$      |
| <b>RP2R commandité inc. :</b>   |                  |           |
| 19 actions de catégorie « A.1 », représentant 19 % des actions participantes émises et ayant droit de vote      | <b>19</b>        | 19        |
| <b>RP2R, s.e.c. :</b>   |                  |           |
| 19 parts ordinaires de catégorie « A », représentant 19 % des parts participantes émises et ayant droit de vote | <b>1 720 202</b> | 2 434 080 |
| <b>Fermes Boréales, s.e.c. :</b>  |                  |           |
| 600 parts ordinaires de catégorie « B », représentant 25,42 % des parts participantes émises                    | <b>(63 324)</b>  | (17 077)  |
| <b>Fermes Boréales 3, s.e.c. :</b>  |                  |           |
| 400 parts ordinaires de catégorie « B », représentant 16,95 % des parts participantes émises                    | <b>62 172</b>    | 92 563    |
| <b>Gestion Fermes Boréales, s.e.c. :</b>  |                  |           |
| 1 440 parts ordinaires de catégorie « A », représentant 12,2 % des parts participantes émises                   | <b>37 553</b>    | 1 641     |
| <b>RP2R immo inc. :</b>   |                  |           |
| 19 actions de catégorie « A », représentant 19 % des actions participantes émises et ayant droit de vote        | <b>3 776</b>     | (923)     |
| <b>Fermes Boréales 4, s.e.c. :</b>  |                  |           |
| 440 parts ordinaires de catégorie « B », représentant 18,64 % des parts participantes émises                    | <b>140 965</b>   | 175 392   |

**10. INTÉRÊTS DANS DES PARTENARIATS (suite)**

|   | 2021                | 2020                |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>Partenariat agricole GQ s.e.c. :</b>   |                     |                     |
| 391 663,38 parts ordinaires de catégorie « A » (96 538,20 en 2020), représentant 9,66 % des parts participantes émises et ayant droit de vote | 529 789 \$          | 249 940 \$          |
| 1 174 990,14 parts privilégiées de catégorie « C »  | 1 174 990           | -                   |
|   | <b>1 704 779</b>    | <b>249 940</b>      |
| <b>GQ commandité inc. :</b>   |                     |                     |
| 7,84 actions de catégorie « A », représentant 9,66 % des actions participantes émises et ayant droit de vote                                  | 235 006             | 235 006             |
| <b>Groupe Symac s.e.c. :</b>  |                     |                     |
| 300 parts ordinaires, représentant 30 % des parts participantes émises et ayant droit de vote   | 454 064             | 208 067             |
| Avances, sans intérêts et sans mode d'encaissement défini   | 987 666             | 987 666             |
|   | <b>1 441 730</b>    | <b>1 195 733</b>    |
|   | <b>5 282 881 \$</b> | <b>4 366 377 \$</b> |

**11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

|                           |                      |                      | 2021                 | 2020                 |
|---------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
|                           | Coût                 | Amortissement cumulé | Valeur nette         | Valeur nette         |
| Terrains                  | 1 201 168 \$         | 10 507 \$            | 1 190 661 \$         | 1 162 600 \$         |
| Aire de stationnement     | 568 702              | 90 047               | 478 655              | 472 805              |
| Améliorations de terrains | 7 608                | 7 608                | -                    | -                    |
| Bâtiments                 | 11 578 615           | 2 183 979            | 9 394 636            | 7 185 712            |
| Matériel et outillage     | 6 158 314            | 2 836 886            | 3 321 428            | 3 215 010            |
| Matériel informatique     | 275 871              | 252 264              | 23 607               | 40 655               |
| Matériel roulant          | 2 648 056            | 1 833 991            | 814 065              | 924 630              |
| Mobilier de bureau        | 168 287              | 115 522              | 52 765               | 35 143               |
|                           | <b>22 606 621 \$</b> | <b>7 330 804 \$</b>  | <b>15 275 817 \$</b> | <b>13 036 555 \$</b> |

**12. AUTRES ACTIFS INCORPORELS**

|  |                   |                             | <b>2021</b>         | 2020         |
|--|-------------------|-----------------------------|---------------------|--------------|
|  | <b>Coût</b>       | <b>Amortissement cumulé</b> | <b>Valeur nette</b> | Valeur nette |
| <b>Autres actifs incorporels amortis</b>     |                   |                             |                     |              |
| Logiciels                                    | 155 382 \$        | 132 487 \$                  | 22 895 \$           | -            |
| <b>Autres actifs incorporels non amortis</b> |                   |                             |                     |              |
| Quotas avicoles                              | 450 000           | -                           | 450 000             | 450 000      |
|  | <b>605 382 \$</b> | <b>132 487 \$</b>           | <b>472 895 \$</b>   | 450 000 \$   |

**13. EMPRUNTS BANCAIRES**

L'emprunt bancaire autorisé au montant de 12 500 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel, est garanti par les comptes clients et les stocks de la coopérative d'une valeur nette comptable de 12 702 730 \$. L'emprunt bancaire est renégociable annuellement.

À même l'emprunt bancaire autorisé, l'institution financière a mis à la disposition de la coopérative, des lettres de garantie pour un maximum de 2 100 000 \$.

Également, une filiale de la coopérative détient un emprunt bancaire autorisé au montant de 1 000 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel, garanti par l'ensemble des biens meubles corporels et incorporels de la filiale d'une valeur nette comptable de 4 263 001 \$. L'emprunt bancaire est renégociable annuellement.

De plus, une filiale de la coopérative détient un emprunt bancaire autorisé au montant de 1 000 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel plus 0,25 %, garanti par l'ensemble des biens meubles et immeubles de la filiale d'une valeur nette comptable de 5 448 431 \$ et par un cautionnement des actionnaires au montant de 1 750 000 \$. L'emprunt bancaire est renégociable annuellement.

Ces filiales de la coopérative se sont engagées à respecter, sur une base d'états financiers individuels, certains ratios financiers. Au 31 octobre 2021, les ratios de l'une d'elle n'étaient pas respectés.

De plus, la coopérative s'est engagée à respecter, sur une base d'états financiers consolidés, certains ratios financiers. Au 31 octobre 2021, ces ratios étaient respectés.

**COVRIS COOPÉRATIVE**  
**Notes complémentaires**  
**Au 31 octobre 2021**

**14. CRÉDITEURS**

|  | <b>2021</b>          | <b>2020</b>   |
|--|----------------------|---------------|
| Fournisseurs                             | <b>20 975 643 \$</b> | 22 200 314 \$ |
| Salaires et vacances                     | <b>617 692</b>       | 590 807       |
| Retenues à la source et charges sociales | <b>89 811</b>        | 77 054        |
| Produits reportés                        | <b>28 071</b>        | 38 357        |
| Frais courus                             | <b>733 682</b>       | 577 654       |
| Aide financière reportée                 | <b>16 000</b>        | 16 000        |
|  | <b>22 460 899 \$</b> | 23 500 186 \$ |

**15. DETTE À LONG TERME**

|   | <b>2021</b>      | <b>2020</b> |
|---|------------------|-------------|
| Emprunt de 37 601 \$, remboursable par versements mensuels de 628 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 0,06 %, échéant en février 2026, garanti par le véhicule d'une valeur nette comptable de 31 961 \$   | <b>32 580 \$</b> | -           |
| Emprunt de 29 492 \$, remboursable par versements mensuels de 492 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 0,07 %, échéant en février 2026, garanti par le véhicule d'une valeur nette comptable de 25 068 \$   | <b>25 553</b>    | -           |
| Emprunt de 600 000 \$, remboursable par un versement unique en janvier 2026, portant intérêts au taux de 2,7 %, garanti par des terrains et des bâtiments ainsi que par des quotas avicoles d'une valeur nette comptable de 2 111 857 \$ <sup>(a)</sup>                     | <b>600 000</b>   | -           |
| Billet de 234 998 \$, sans mode de remboursement défini, portant intérêts au taux préférentiel plus 1 %, échéant en juin 2025   | <b>234 998</b>   | 234 998     |
| Emprunt de 500 000 \$, remboursable par versements mensuels de 4 167 \$, plus les intérêts au taux de 2,45 %, échéant en avril 2025, garantie par des terrains et bâtiments d'une valeur nette comptable de 5 567 754 \$  | <b>404 167</b>   | 454 167     |
| Emprunt de 2 500 000 \$, remboursable par versements mensuels de 26 041 \$, plus les intérêts au taux de Financement agricole Canada moins 1 %, échéant en mars 2025, garanti par des terrains et des bâtiments d'une valeur nette comptable de 5 680 646 \$ <sup>(b)</sup> | <b>2 317 708</b> | 2 500 000   |

**15. DETTE À LONG TERME (suite)**

|  | <b>2021</b>         | <b>2020</b>  |
|--|---------------------|--------------|
| Emprunt de 1 500 000 \$, remboursable par versements mensuels de 6 579 \$, plus les intérêts au taux de Financement agricole Canada moins 1 %, échéant en mars 2025, garanti par des terrains et des bâtiments d'une valeur nette comptable de 5 567 754 \$ <sup>(b)</sup>                                       | <b>1 453 947 \$</b> | 1 500 000 \$ |
| Emprunt de 1 910 000 \$, remboursable par versements mensuels de 18 038 \$, plus les intérêts au taux de Financement agricole Canada moins 1 %, échéant en janvier 2025, garanti par des terrains et des bâtiments ainsi que par des quotas avicoles d'une valeur nette comptable de 2 133 287 \$ <sup>(a)</sup> | <b>703 483</b>      | 919 939      |
| Emprunt de 1 925 000 \$, remboursable par versements mensuels de 21 015 \$, plus les intérêts au taux de Financement agricole Canada moins 1 %, échéant en janvier 2024, garanti par des terrains et des bâtiments ainsi que par des quotas avicoles d'une valeur nette comptable de 2 133 287 \$ <sup>(a)</sup> | <b>567 408</b>      | 819 590      |
| Emprunt de 60 000 \$, déduction faite d'une aide financière de 20 000 \$ assortie de certaines conditions, sans intérêts, échéant en décembre 2023, garanti par le gouvernement fédéral  | <b>40 000</b>       | 30 000       |
| Emprunt de 517 000 \$, remboursable par versements mensuels de 8 617 \$, plus les intérêts au taux préférentiel, échéant en octobre 2022, garanti par certains biens meubles de la coopérative d'une valeur nette comptable de 192 556 \$ <sup>(b)</sup>   | <b>310 200</b>      | 413 600      |
| Emprunt de 400 000 \$, remboursable par versements mensuels de 4 969 \$, plus les intérêts au taux de 3,54 %, échéant en août 2022, garanti par l'ensemble des biens meubles corporels et incorporels de la coopérative d'une valeur nette comptable de 49 814 627 \$ <sup>(b)</sup>                             | <b>162 299</b>      | 211 989      |
| Emprunt de 131 700, remboursable par versements mensuels de 1 357 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,5 %, échéant en juillet 2022, garanti par un terrain et un bâtiment d'une valeur nette comptable de 361 059 \$  | <b>11 991</b>       | 27 369       |

**15. DETTE À LONG TERME (suite)**

|  | <b>2021</b>         | <b>2020</b>  |
|--|---------------------|--------------|
| Emprunt de 461 000 \$, remboursable par versements mensuels de 7 683 \$, plus les intérêts au taux de 2,85 %, échéant en mars 2022, garanti par l'ensemble des biens meubles corporels et incorporels d'une filiale d'une valeur nette comptable de 4 253 260 \$ <sup>(d)</sup>  | <b>315 017 \$</b>   | 407 217 \$   |
| Emprunt de 3 384 000 \$, remboursable par versements mensuels de 21 667 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 0,25 %, échu en août 2021, garanti par l'ensemble des biens meubles et immeubles d'une filiale d'une valeur nette comptable de 5 448 431 \$ et par un cautionnement des actionnaires au montant de 1 750 000 \$ <sup>(c) (d)</sup> | <b>2 447 200</b>    | 2 663 867    |
| Emprunt de 200 000 \$, remboursable par versements mensuels de 3 333 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 0,25 %, échu en août 2021, garanti par l'ensemble des biens meubles et immeubles d'une filiale d'une valeur nette comptable de 5 448 431 \$ <sup>(c) (d)</sup>  | <b>120 000</b>      | 153 333      |
| Avances d'une société privée, portant intérêts au taux préférentiel, sans mode de remboursement défini, aucun remboursement avant novembre 2022  | <b>203 726</b>      | 198 843      |
| Billet d'une société privée, remboursable lors de l'encaissement d'un placement, sans intérêts   | <b>221 886</b>      | 221 886      |
| Emprunt de 91 402 \$, remboursable lors de l'encaissement d'un placement, sans intérêts  | <b>89 166</b>       | 89 166       |
| Emprunt de 43 203 \$, remboursé par anticipation au cours de l'exercice  | -                   | 27 035       |
|  | <b>10 261 329</b>   | 10 872 999   |
| Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice  | <b>(1 127 024)</b>  | (827 838)    |
| Dettes à long terme remboursables sur demande  | <b>(6 036 574)</b>  | (4 228 623)  |
| Dettes à long terme renouvelables au cours du prochain exercice  | <b>(596 007)</b>    | (930 520)    |
|  | <b>2 501 724 \$</b> | 4 886 018 \$ |

**15. DETTE À LONG TERME (suite)**

Même si les emprunts venant à échéance au cours du prochain exercice et remboursables sur demande comportent une clause de remboursement anticipé, la direction est d'avis que le prêteur ne se prévaudra pas de cette clause au cours du prochain exercice. Dans l'hypothèse où le remboursement anticipé des emprunts ne sera pas exigé, les versements en capital estimatifs sur la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

|      |              |
|------|--------------|
| 2022 | 1 444 913 \$ |
| 2023 | 1 613 730 \$ |
| 2024 | 1 244 279 \$ |
| 2025 | 3 423 699 \$ |
| 2026 | 835 622 \$   |

- a) La coopérative s'est engagée à respecter, sur une base d'états financiers consolidés, certains ratios financiers. Au 31 octobre 2021, ces ratios étaient respectés.
- b) La coopérative s'est engagée à respecter certains ratios financiers, sur une base d'états financiers individuels. Au 31 octobre 2021, ces ratios n'étaient respectés.
- c) Une filiale de la coopérative s'est engagée à respecter, sur une base d'états financiers individuels, certains ratios financiers. Au 31 octobre 2021, certains de ces ratios n'étaient pas respectés.
- d) Une filiale de la coopérative s'est engagée à respecter, sur une base d'états financiers individuels, certains ratios financiers. Au 31 octobre 2021, ces ratios étaient respectés.
- e) En janvier 2022, une filiale de la coopérative a renouvelé ces emprunts pour un nouvel emprunt de 3 700 000 \$ remboursable par versements mensuels de 19 271 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 0,25 %, échéant en février 2023. Suite au renouvellement, les garanties n'ont pas changées sauf le cautionnement des actionnaires qui se chiffre à 3 500 000 \$. Les versements en capital exigibles tiennent compte de ces modalités de renouvellement.

## **16. CAPITAL SOCIAL**

Nombre illimité de parts sociales dont 200 doivent être détenues par des membres, d'une valeur nominale de 10 \$ chacune, payable soit à la date de souscription au comptant ou à raison de 500 \$ comptant à l'admission comme membre et le solde lorsqu'au cours d'une année, des ristournes sont déclarées, les montants attribués aux membres à titre de ristournes sont retenus par la coopérative et versés directement à cette dernière en guise de paiement sur les parts souscrites et non payées jusqu'à concurrence de la totalité du solde impayé sur ces parts. Un membre ne détient qu'un seul vote, peu importe le nombre de parts sociales de qualification détenu et les parts sont rachetables sur décision du conseil d'administration à leur valeur nominale.

Nombre illimité de parts sociales auxiliaires dont 6 doivent être détenues par des membres auxiliaires, d'une valeur nominale de 10 \$, payables à la date de souscription au comptant, rachetables sur décision du conseil d'administration à leur valeur nominale.

Nombre illimité de parts sociales pour membres entrepreneurs, d'une valeur nominale de 10 \$, remboursables en conformité avec les dispositions prévues par la loi. Chaque membre doit détenir au moins 50 parts sociales de qualification.

Parts privilégiées de catégorie « A » Fusion 2020 Covilac séries 2012 à 2020, d'une valeur nominale de 1 \$, rachetables sur décision du conseil d'administration à leur valeur nominale.

Parts privilégiées CFQ Fusion 2020 Covilac série 1995, d'une valeur nominale de 1 \$, rachetables sur décision du conseil d'administration à leur valeur nominale.

Parts privilégiées admissibles au régime d'investissement coopératif Fusion 2020 Covilac séries 2016 à 2019, d'une valeur nominale de 10 \$, donnant droit à un dividende non cumulatif de 3,75 %, 4 % et 4,75 % et rachetables sur décision du conseil d'administration à leur valeur nominale.

Parts privilégiées de catégorie « A » Fusion 2020 Parisville séries 2000 à 2020, d'une valeur nominale de 1 \$, sans intérêts, rachetables sur décision du conseil d'administration à leur valeur nominale.

Parts privilégiées de catégorie « C » Fusion 2020 Parisville, d'une valeur nominale de 1 \$, sans intérêts, rachetables sur décision du conseil d'administration à leur valeur nominale.

Parts privilégiées de catégorie « D » Fusion 2020 Parisville, d'une valeur nominale de 1 \$, sans intérêts, rachetables sur décision du conseil d'administration à leur valeur nominale.

Parts privilégiées admissibles au régime d'investissement coopératif Fusion 2020 Parisville séries 2016 à 2019, d'une valeur nominale de 10 \$, portant intérêts au taux maximum de 10 % du montant versé, non cumulatif, rachetables sur décision du conseil d'administration à compter de l'année suivant les cinq années subséquentes à celles de l'émission à leur valeur nominale.

Parts privilégiées admissibles au régime d'investissement coopératif Fusion 2020 Parisville séries 2016 à 2019, d'une valeur nominale de 1 \$, portant intérêts au taux maximum de 4 % du montant versé, non cumulatif, rachetables sur décision du conseil d'administration à compter de l'année suivant les cinq années subséquentes à celles de l'émission à leur valeur nominale.

**16. CAPITAL SOCIAL (suite)**

Parts privilégiées admissibles au régime d'investissement coopératif / parts privilégiées Fusion 2020 Parisville séries 2015 et 2019, d'une valeur nominale de 10 \$, portant intérêts au taux maximum de 10 % du montant versé, non cumulatif, rachetables sur décision du conseil d'administration à compter de l'année suivant les cinq années subséquentes à celles de l'émission à leur valeur nominale.

Parts privilégiées admissibles au régime enregistré d'épargne retraite Fusion 2020 Parisville série 2004, d'une valeur nominale de 10 \$, portant intérêts au taux maximum de 10 % du montant versé, non cumulatif, rachetables sur décision du conseil d'administration à compter de l'année suivant les cinq années subséquentes à celles de l'émission à leur valeur nominale.

Parts privilégiées de catégorie « E » série 2020, d'une valeur nominale de 1 \$, sans intérêts, rachetables sur décision du conseil d'administration à leur valeur nominale.

Parts privilégiées admissibles au régime d'investissement coopératif série 2020, d'une valeur nominale de 1 \$, portant intérêts au taux maximum de 20 % du montant versé, non cumulatif, rachetables sur décision du conseil d'administration à compter de l'année suivant les cinq années subséquentes à celles de l'émission à leur valeur nominale.

**16. CAPITAL SOCIAL (suite)**

|  | <b>2021</b>         | <b>2020</b>  |
|--|---------------------|--------------|
| <b>Émises, souscrites et payées :</b>  |                     |              |
| <b>Capital social ordinaire</b>  |                     |              |
| - Capital ordinaire de qualification   | <b>815 456 \$</b>   | 817 284 \$   |
| - Capital auxiliaire   | <b>32 153</b>       | 32 273       |
|  | <b>847 609</b>      | 849 557      |
| <b>Capital social privilégié</b>   |                     |              |
| - Capital privilégié de catégorie « A » Fusion 2020<br>Covilac séries 2012 à 2020            | <b>3 080 978</b>    | 3 175 366    |
| - Capital privilégié CFQ Fusion 2020 Covilac série 1995                                      | <b>741 000</b>      | 741 000      |
| - Capital privilégié admissible au R.I.C. Fusion 2020<br>Covilac séries 2016 à 2019          | <b>500 370</b>      | 668 512      |
| - Capital privilégié de catégorie « A » Fusion 2020<br>Parisville séries 2000 à 2020         | <b>2 159 731</b>    | 2 410 604    |
| - Capital privilégié de catégorie « C » Fusion 2020<br>Parisville                            | <b>249 188</b>      | 251 262      |
| - Capital privilégié de catégorie « D » Fusion 2020<br>Parisville                            | <b>128 305</b>      | 129 105      |
| - Capital privilégié admissible au R.I.C. Fusion 2020<br>Parisville séries 2016 à 2019       | <b>106 170</b>      | 145 255      |
| - Capital privilégié admissible au R.I.C. Fusion 2020<br>Parisville séries 2016 à 2019       | <b>395 820</b>      | 509 842      |
| - Capital privilégié admissible au R.I.C.-P.P. Fusion<br>2020 Parisville séries 2015 et 2019 | <b>16 200</b>       | 18 200       |
| - Capital privilégié REER Fusion 2020 Parisville série<br>2004                               | <b>14 158</b>       | 14 158       |
| - Capital privilégié de catégorie « E » série 2020   | <b>360 695</b>      | -            |
| - Capital privilégié admissible au R.I.C. série 2020   | <b>240 469</b>      | -            |
|  | <b>7 993 084</b>    | 8 063 304    |
|  | <b>8 840 693 \$</b> | 8 912 861 \$ |

Au 31 octobre 2021, les parts sociales souscrites mais non encore payées s'élèvent à 430 716 \$.

**16. CAPITAL SOCIAL (suite)**

Au cours de l'exercice, l'avoir des membres a varié de la façon suivante :

|                            | 2021                | 2020         |
|----------------------------|---------------------|--------------|
| <b>Solde au début</b>      | <b>8 912 861 \$</b> | 8 372 319 \$ |
| Émission de capital social | 432 261             | 788 074      |
| Rachat de capital social   | (504 429)           | (247 532)    |
| <b>Solde à la fin</b>      | <b>8 840 693 \$</b> | 8 912 861 \$ |
| <b>Nombre de membres</b>   | <b>624</b>          | 631          |

**17. FLUX DE TRÉSORERIE**

**Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation :**

|                             | 2021                | 2020           |
|-----------------------------|---------------------|----------------|
| Débiteurs                   | 2 654 997 \$        | (7 351 061) \$ |
| Stocks                      | (254 936)           | (2 183 420)    |
| Frais payés d'avance        | (86 167)            | (618 945)      |
| Créditeurs                  | (1 029 002)         | 13 738 956     |
| Dû sur inventaire de pièces | (17 778)            | (117 779)      |
| Dépôts de clients           | 338 501             | (490 749)      |
| Impôts                      | (32 098)            | 27 087         |
|                             | <b>1 573 517 \$</b> | 3 004 089 \$   |

**Activités d'investissement et de financement sans incidence sur les flux de trésorerie :**

|  | 2021       | 2020       |
|--|------------|------------|
| Acquisition d'un placement dans un partenariat en contrepartie d'un billet à payer | -          | 172 985 \$ |
| Émission de capital social en contrepartie de ristournes                           | 367 636 \$ | 553 752 \$ |
| Acquisition de placements en contrepartie de ristournes                            | 959 531 \$ | 676 895 \$ |

## **18. INSTRUMENTS FINANCIERS**

### **Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la coopérative est exposée au 31 octobre 2021 sont détaillés ci-après.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la coopérative éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La coopérative est exposée à ce risque principalement à l'égard de son découvert bancaire, de ses emprunts bancaires, de ses créanciers, de ses dépôts de clients et de sa dette à long terme.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la coopérative à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la coopérative est principalement lié aux débiteurs, au prépaiement et aux avances.

La coopérative consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La coopérative n'exige généralement pas de caution.

#### **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de la coopérative l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La coopérative est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la coopérative à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent la coopérative à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

## 19. ENGAGEMENTS

### Location-exploitation

L'engagement pris par la coopérative, en vertu de contrats de location-exploitation de matériel roulant, totalise 190 140 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

|      |           |
|------|-----------|
| 2022 | 75 266 \$ |
| 2023 | 75 266 \$ |
| 2024 | 39 608 \$ |

### Convention d'achat

Une filiale de la coopérative a signé le 12 mars 2015, une convention d'achat d'essence de 20 000 000 de litres d'essence sur une période minimale de 10 ans et maximale de 40 ans et cela sous la bannière Sonic.

Elle a également loué ses installations pour une période de 10 ans avec possibilité d'une option de renouvellement de 5 ans.

Finalement, elle a consenti une hypothèque mobilière afin de garantir les loyers perçus d'avance lors de la conclusion de l'entente avec le fournisseur des produits pétroliers.

## 20. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par la coopérative avec un partenariat au cours de l'exercice :

---

|                    | 2021      | 2020      |
|--------------------|-----------|-----------|
| <b>Produits</b>    |           |           |
| Chiffre d'affaires | 31 331 \$ | 31 489 \$ |

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

**20. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)**

À la fin de l'exercice, les montants dus aux partenariats ou dus par eux sont les suivants :

|                   | <b>2021</b>       | 2020       |
|-------------------|-------------------|------------|
| <b>Débiteurs</b>  |                   |            |
| Clients           | <b>687 741 \$</b> | 450 703 \$ |
| <b>Créditeurs</b> |                   |            |
| Fournisseurs      | <b>459 787 \$</b> | 323 768 \$ |

Au cours de l'exercice, la coopérative a effectué 54 % (54,5 % en 2020) de ses opérations avec ses membres au sens de l'article 17 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives.

**21. ÉVENTUALITÉ**

**Cautionnement**

La coopérative s'est engagée solidairement avec tous les actionnaires d'un partenariat à injecter les fonds nécessaires pour couvrir tout défaut ou non-respect du ratio exigé sur un crédit rotatif. Au 31 octobre 2021, ce ratio était respecté. Il est impossible d'évaluer le montant que la coopérative pourrait devoir payer advenant un défaut ou un non-respect du ratio de la part du partenariat.

**22. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

# Bilan SOCIAL

Covris Coopérative se distingue par sa force coopérative et par son rôle de leader économique sur son territoire. Notre équipe est solidaire dans le développement de votre entreprise. Au quotidien, nous maintenons, avec vous, nos relations de proximité. Nous priorisons notre présence auprès de vous et dans notre milieu afin d'assurer votre pérennité sur notre territoire.

## WEBINAIRES



Évidemment, nous avons dû être imaginatif en cette période différente. La tenue de formations fut plus compliquée qu'à l'habitude, mais nous avons quand même pu tenir deux excellents webinaires pour vous tenir informés. Le 9 mars nous avons tenu une formation informative présentée par Nicolas Marquis, avec des échanges sur des façons technicoéconomique comme « Se sortir du non reportable » plus d'une trentaine de producteur étaient présents en ligne avec nous.

Et près d'un mois plus tard, le 16 avril, nous avons tenu un 2e webinaire sur « les fourrages d'urgence » avec Jean-François Lemay, Expert stratégie d'Affaires Agricole chez Sollio. Ce Webinaire se voulait utile pour donner le maximum d'outils aux clients faisant face à une prise de décision rapide quand les prairies se dévoilent au printemps et qu'elles n'ont pas survécus à l'hiver.



## FORUM COOPÉRATIF FÉMININ



Le 20 avril dernier avait lieu le Forum Coopératif féminin 2021, organisé par un regroupement de coopératives du réseau: Covris Coopérative, La Coop Agrilait, La Coop Comax, La Coop des Montérégiennes, La Coop Ste-Hélène et Uniag Coopérative. Cette journée de conférence est l'opportunité idéale pour les coopératrices de la Montérégie et du Centre-du-Québec de faire du réseautage.

Cependant, pour la première fois en 2021, nous avons tenu l'événement dans une formule allégée et virtuelle. Pour cette édition, 115 coopératives étaient au rendez-vous. Elles ont pu assister à la showfrence "Cours Toutoune " de Mme Geneviève Gagnon dans le confort de leur salon.

## DE NOUS À VOUS

Cette année, dans le cadre de la deuxième édition de l'initiative De nous à vous, Covris Coopérative a remis un don de 5 000 \$ à l'organisme Moisson Mauricie / Centre-du-Québec dans le but de soutenir la sécurité alimentaire au Québec.



## RANDONNÉE EN MOTOS



Durant le mois de juillet, nous avons profité du beau temps pour sillonner les routes de notre territoire durant une randonnée en motos. Merci à tous ceux qui ont pu se joindre à nous.

## JOURNÉES PARCELLES

En septembre, nous avons tenu deux journées parcelles sur notre territoire. Tout d'abord, à la Ferme Jasméla à St-Marie-de-Blandford et ensuite à notre plan végétal de Baie-du-Febvre. Plus d'une centaine de membres ont pu assister aux ateliers présentés par les spécialistes de Maizex et de Sollio Agriculture. Les ateliers ont permis d'en apprendre davantage sur les actualités agronomiques de la saison 2021 et les nouveautés 2022.



## SEMAINE DE LA COOPÉRATION



Cette année, nos escouades étaient très contentes de sillonner les routes de nos territoires pour vous rencontrer. La semaine de la coopération est l'occasion idéale pour notre équipe de se rapprocher des membres et clients sur notre territoire tout en soulignant la nature de notre modèle d'entreprise et notre engagement envers vous.

# Fonds Coopératif d'aide à LA RELÈVE AGRICOLE

Ce programme permet aux jeunes productrices et producteurs agricoles membres de notre réseau coopératif de bénéficier d'un soutien financier avec la collaboration du Mouvement Desjardins, d'un soutien professionnel et d'une offre de développement des compétences.

## COHORTE 2018-2021



M. Thomas Lemay  
Ferme Roussette, Leclercville  
Production laitière

## COHORTE 2019-2022



M. Louis Rousseau  
Ferme Roumer inc., Parisville  
Production laitière

## COHORTE 2020-2023



M. Pierre-Yves Lemay  
Ferme Gillubert inc. Leclercville  
Production laitière



M. Gabriel Richard  
Ferme Ricagri inc., Leclercville  
Production laitière



Mme Geneviève Drolet  
Damestar Holstein senc,  
Ste-Cécile-de-Lévrard  
Production laitière

## COHORTE 2021-2024



M. Joël Ruttiman,  
Ferme Benjo 2003 inc.,  
St-Zéphirin  
Production laitière

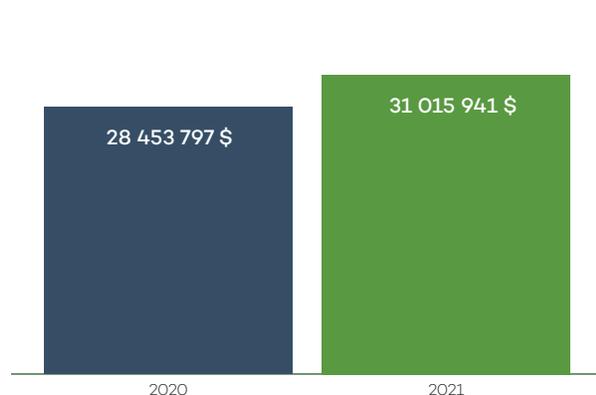


M. François Auger  
Ferme Laitière Maribert,  
Leclercville  
Production laitière

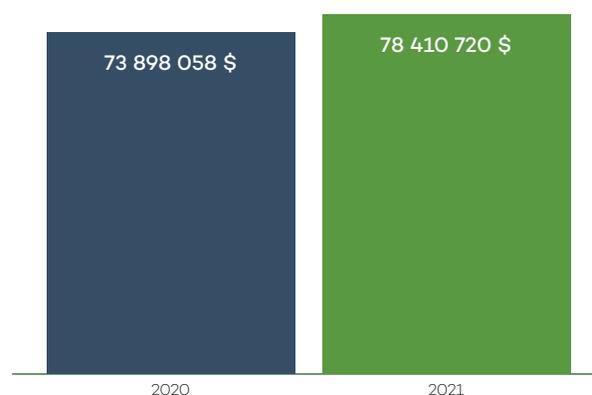




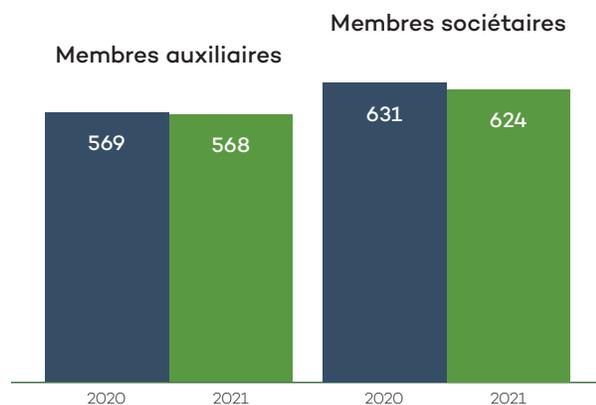
## AVOIR



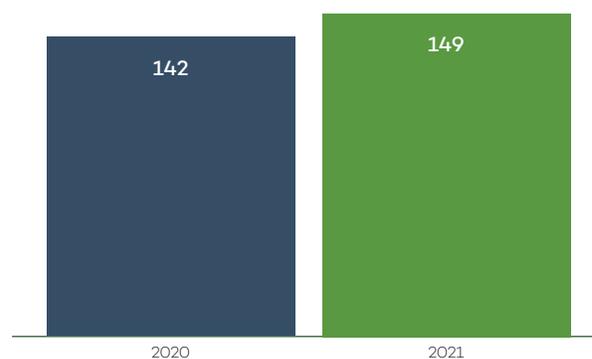
## ACTIF



## MEMBRES



## EMPLOYÉS



## RÉPARTITION DES RISTOURNES 2021

Ruminant : \_\_\_\_\_%

Porc : \_\_\_\_\_%

Végétal : \_\_\_\_\_%

Engrais : \_\_\_\_\_%

Commercialisation des grains : \_\_\_\_\_%

Détail : \_\_\_\_\_%

Avicole : \_\_\_\_\_%

Machinerie : \_\_\_\_\_%

**Centre administratif  
de Parisville**

1098, route 265 Nord  
Parisville

**Plan végétal de  
Baie-du-Febvre**

171, rue de l'Église  
Baie-du-Febvre

**Quincaillerie, dépanneur,  
station-service, pièces et  
service mécanique  
(Covilem)**

2705 boulevard  
Louis-Fréchette  
Nicolet

**Dépanneur et  
station-service  
(Succursale Gently)**

3800, boul. Bécancour  
Bécancour

**Garage Symac**

1192, route 265 Nord  
Parisville

**Plan d'engrais  
de Saint-Aimé**

640 rue St-Pierre Sud  
Saint-Aimé

**Quincaillerie, dépanneur  
et station-service  
(Succursale Parisville)**

1238, route 265 Nord  
Parisville

**Dépanneur et  
station-service  
(Succursale St-Édouard)**

2408, Principale  
St-Édouard

**Meunerie, centre des  
fertilisants et centre  
de grains**

1201, Principale Ouest  
Parisville

**Poulailler**

460 Rang Bord de l'eau  
Saint-Aimé

**Quincaillerie, dépanneur  
et station-service  
(Succursale St-Pierre)**

350, Marie-Victorin  
St-Pierre-les-Becquets

**Quincaillerie  
(Succursale Fortierville)**

141, Principale  
Fortierville

**Centre de grains  
et Division  
Agroenvironnement**

40, rue de l'Église  
Baie-du-Febvre

**Quincaillerie  
(Succursale de  
Baie-du-Febvre)**

42, rue de l'Église  
Baie-du-Febvre

**Dépanneur et  
station-service  
(L'Escale)**

370, route Marie-Victorin  
Baie-du-Febvre

**Siège social**

40, rue de l'Église  
Baie-du-Febvre, QC J0G 1A0  
Bureau : 450 783-6491  
Sans frais : 1 800-363-7977



**Covris**  
Coopérative

facebook | [www.covris.coop](http://www.covris.coop)

